



# Saison 2021/2022

## FICHE D'INSCRIPTION

### COORDONNÉES DE L'ESCRIMEUR

NOM \_\_\_\_\_ Fille  ou Garçon   
PRÉNOM \_\_\_\_\_ Droitier  ou Gaucher   
Date de naissance \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ Lieu \_\_\_\_\_ Blason : Jaune , Rouge , Bleu , Vert   
ADRESSE \_\_\_\_\_ Compétiteur   
67 \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
Téléphone \_\_\_\_\_ Mail \_\_\_\_\_

### PERSONNES À PRÉVENIR

**Personne N°1** : NOM et Prénom \_\_\_\_\_ Lien de parenté \_\_\_\_\_  
Téléphone \_\_\_\_\_ Mail \_\_\_\_\_  
**Personne N°2** : NOM et Prénom \_\_\_\_\_ Lien de parenté \_\_\_\_\_  
Téléphone \_\_\_\_\_ Mail \_\_\_\_\_

### TARIF

Adhésion annuelle  10 €  
Licence  70 €

**Cotisation**  135 €  165 €  75 €  
**Épée**  135 €  165 €  75 €  
Enfant loisir et compétiteur M9 - M13    Adulte et Enfant Compétiteur M15 et plus    10 Séances Adultes uniquement

Réduction/reliquat \_\_\_\_\_ € *étudiant / famille / ...*

**Location** Complète  85 €    Veste  15 €    Masque  25 €    Pantalon  15 €    Sous-cuirasse (+ coquille)  10 €    Épée électrique  15 €    Fils de corps  05 €

Total location : \_\_\_\_\_ €

### TOTAL

Chèque de caution : \_\_\_\_\_ €

### ÉCHÉANCIER

\_\_\_\_\_ € en \_\_\_\_\_ 2021  
\_\_\_\_\_ € en \_\_\_\_\_ 2021  
\_\_\_\_\_ € en \_\_\_\_\_ 20\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ € en \_\_\_\_\_ 20\_\_\_\_

Les chèques seront encaissés entre le 10 et le 15 du mois.

AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUÉ APRÈS L'INSCRIPTION DÉFINITIVE

Je souhaite une attestation de frais

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion (ou celle de votre enfant). Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association et à la FFE (Fédération Française d'Escrime). En application des articles 39 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au représentant de l'association : [info@escrime-geis.fr](mailto:info@escrime-geis.fr)  
En cas d'encadrement de mineurs, vous êtes informés que votre dossier est susceptible d'être soumis à l'honorabilité par le Ministère des Sports.



# Saison 2021/2022

## AUTORISATIONS et RESPONSABILITÉS

---

### Diffusion d'image

En tant que membre ou parent de membre mineur, vous êtes susceptible, ou votre enfant, de figurer ou d'être cité nominativement sur un visuel pédagogique, article de presse, site internet du club, réseau social ...

Vous pouvez vous opposer à une telle diffusion en nous l'indiquant clairement, sachant que même si vous êtes d'accord aujourd'hui pour figurer sur un support visuel, vous pouvez ultérieurement, à tout moment, changer d'avis et nous faire part de votre refus.

Je soussigné \_\_\_\_\_, escrimeur majeur ou responsable légal de \_\_\_\_\_ (nom et prénom du mineur)

Autorise -  n'autorise pas\*

le club à utiliser, diffuser ou citer sur tout support papier, informatique ou internet mon image ou celui de mon enfant et mon nom ou celui de mon enfant à des fins d'informations, pédagogiques ou de promotion du club.

\* Les images prises lors d'événements publics (compétition par exemple) ne nécessitent pas d'autorisation, au nom du droit à l'information. ( cf [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32103](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32103))

### Allergies alimentaire ou médicamenteuse

Le club organise des goûters pour les enfants tout au long de la saison. Pour ceux présentant des allergies alimentaires, nous vous demandons de ramener le goûter de votre enfant.

Aliments auxquels votre enfant est allergique : \_\_\_\_\_

Médicaments auxquels votre enfant est allergique : \_\_\_\_\_

### Comment avez-vous connu le club ?

Réinscription     Site internet     Tract     Article de presse, journal : \_\_\_\_\_

Autre : \_\_\_\_\_

### Le cercle d'escrime de Geispolsheim décline toute responsabilité :

- En cas d'accident corporel impliquant la responsabilité civile du membre en dehors de la salle d'armes, et en dehors des horaires de cours,
- En cas d'ingestion accidentelle d'aliments ou de médicaments,
- En cas d'accident survenant avec l'arme (mise à disposition ou personnelle).

### Arrivée des mineurs

Il peut arriver, pour diverses raisons, que le cours de votre enfant soit annulé, même au dernier moment, aussi nous vous demandons de ne pas déposer les enfants devant la salle d'armes, sans vérifier que celui-ci ait bien lieu, et ceci à l'heure exacte de son cours.

Signature